

The Motivation to Work, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. x 9¹/₄, relié, 157 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959 (\$4,50)

Camille Martin

Volume 35, numéro 4, janvier–mars 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001501ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001501ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1960). Compte rendu de [*The Motivation to Work*, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. x 9¹/₄, relié, 157 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959 (\$4,50)]. *L'Actualité économique*, 35(4), 706–706. <https://doi.org/10.7202/1001501ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1960

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

The Motivation to Work, par FREDERICK HERZBERG, BERNARD MAUSNER et BARBARA BLOCH SNYDERMAN. Un vol., 6 po. × 9¼, relié, 157 pages. — JOHN WILEY & SONS, INC., 440, 4^e avenue, New-York 16, N.-Y., 1959. (\$4.50).

Les auteurs ont essayé de saisir les réactions des travailleurs en face de leur travail à travers plus de deux cents études ou questionnaires demandés à cette fin à des employés remplissant les conditions requises. L'ouvrage, qui est sorti de l'analyse de cette matière première, donne en détail la méthode suivie, ainsi que les résultats obtenus et les conclusions à tirer.

C'est tout un système que les auteurs ont extrait de ces rapports: un système qui vise à montrer comment empêcher la mauvaise conduite des employés, comment accroître le rendement des travailleurs en même temps que leur satisfaction personnelle.

De fait, c'est à des résultats pratiques que l'on a visé. Or employeurs aussi bien qu'employés ont tout intérêt à voir s'améliorer les rapports entre l'ouvrier et son travail. L'employé y gagnera au moins en satisfaction personnelle et l'employeur en rendement de la main-d'œuvre.

Camille Martin

Initiation aux problèmes d'outre-mer (Colonisation, décolonisation, sous-développement), par GILBERT BLARDONE, PAUL CATRICE, JOSEPH FOLLIET, A. MATAGRIN, RAOUL PADIRAC. Un vol., 4½ po. × 7¼, relié, 366 pages. — ÉDITIONS DE LA CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE, Lyon, 1959.

Le phénomène de la colonisation est un des plus anciens dans l'histoire de l'humanité. Depuis le XV^e siècle, avec le minimum d'effusion de sang, l'Europe en fut le bénéficiaire principal. La colonisation européenne a connu sa phase optimale vers le début du XX^e siècle, et depuis 1914 environ, traverse une crise qui se poursuit sous différentes formes et qui a atteint son paroxysme après la dernière guerre mondiale. De nouveaux types de colonisation, à l'américaine ou à la russe, tendent à concurrencer ou à remplacer les types anciens.

Du point de vue sociologique, la situation coloniale reste toujours une situation d'inégalité qui ne peut se prolonger indéfiniment et qui tôt ou tard donne lieu à des frictions inévitables. La pensée chrétienne considère que le droit de colonisation ne se justifie que dans la mesure où elle est constructive et éducative. Il est fort difficile, cependant, de juger la colonisation dans son ensemble car à travers les siècles et suivant les différentes régions géographiques, elle fut tantôt un bien et tantôt un mal pour les indigènes. D'autre part, il est temps, à notre époque, pour les peuples colonisés d'accéder à une authentique indépendance tout en gardant des liens nécessaires à leur développement avec les pays colonisateurs. Les auteurs soulignent le fait qu'il ne faudrait pas adopter dans les conflits coloniaux le principe des nationalités pur et simple comme critère car ce dernier en excitant les esprits empêche souvent toute collaboration profitable par ailleurs.